

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS ET MOTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

Le vingt-quatre octobre deux mille vingt-quatre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie de Moulon, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Renaud CHALLENGEAS, Maire.

Date de convocation : 22 novembre 2025

Nombre de conseillers : 14

Nombre de présents : 11

Nombre de conseillers ayant donné procuration : 2

Nombre de votants : 13

Présents : M. CHALLENGEAS - Mme FARNIERE – M.CLEMENCEAU - Mme BROUSTE – M.DEROSE – M. LACOSTE - Mme EBERHARDT – Mme MAGNAN - Mme CHOLET – Mme KAMGA KUATTE – M.OBRY

Absents excusés : M. GAUTEY (procuration à M. OBRY) – M.LE ROY (procuration à Mme FARNIERE) - Mme DEVILLE.

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire, Renaud CHALLENGEAS a ouvert la séance.

Secrétaire de séance : Madame Cindy MAGNAN.

Le procès-verbal de la séance du 24 octobre 2024 est approuvé.

Délibération n° 2024-097 : **DPU immeuble SCI KEVIN cadastré AW 647**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas exercer son droit de préemption

Délibération n° 2024-098 : **DPU immeuble SIRAC cadastré AM 229 et AM 363**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas exercer son droit de préemption

Délibération n° 2024-099 : **Contrat d'assurance incapacité de travail**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents de souscrire au contrat assurance du personnel proposé par la Caisse Nationale de Prévoyance et d'autoriser le le Maire à signer toutes les pièces relatives à ce contrat

Délibération n° 2024-100 : **Classement voie desservant le lotissement communal Gueyrosse 2 dans voirie communale**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité des membres présents d'approuver le classement de cette nouvelle voie et d'arrêter le tableau de classement des voies communales à 32 592 mètres.